

PRÉINSCRIPTION À L'ÉCOLE



I. Dirigez-vous vers le Portail Familles.

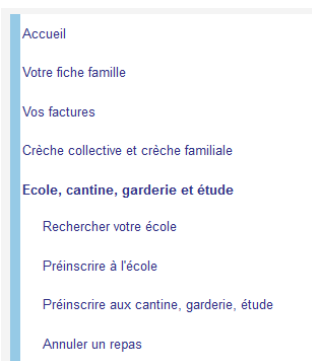
Rendez-vous sur le site familles.nice.fr

Vous allez être redirigé vers le « **Portail Familles** ».



II. Ajoutez un enfant.

Dans le **menu à gauche**, cliquez sur « **Ecole, cantine garderie et étude, puis Préinscrire à l'école** ».



Sur cette nouvelle page, vous devez **ajouter votre enfant** s'il n'est pas visible en cliquant sur « **ajouter un enfant** » ou l'ajouter depuis votre fiche famille.

Pré-inscription Scolaire

Liste du(des) enfant(s)

Vous devez ajouter au moins un enfant afin de pouvoir accéder à cette fonctionnalité
Vous pouvez néanmoins effectuer une [recherche des établissements scolaires](#) près de chez vous

Ajouter un enfant

Renseignez les informations le concernant et valider

Créer une fiche pour mon/mes enfant(s)

Le formulaire ci-dessous vous permet de compléter les informations de votre enfant.

* Champs obligatoires

Renseignements sur votre enfant

☐ L'enfant est-il né ?

Date de naissance *

 [j]/mm/aaaa]

Sexe *

☐ Garçon ☐ Fille

Nom *

☐ J'accorde à la Ville le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéo sur les temps périscolaires.

Valider

Un message vous informera de la **confirmation de l'ajout** de votre enfant.

Créer une fiche pour mon/mes enfant(s)

Confirmation de l'ajout :

La fiche de votre enfant a été ajoutée avec succès.

Cliquez de nouveau sur « **Préinscription scolaire** » dans le **menu de gauche**.
Désormais, vous pouvez constater que votre enfant est bien enregistré.
Cliquez sur « **ajouter une préinscription scolaire** » pour commencer la démarche.

Pré-inscription Scolaire

Liste du(des) enfant(s)



Né(e) le 06/07/2011

Inscription 2021 / 2022

Ajouter une préinscription
scolaire

Vous devez prendre connaissance des **modalités d'inscription** en cochant la case en bas à gauche puis **Suivant**.

La Pré-inscription Scolaire

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Pour les pré-inscriptions scolaires 2019-2020, celles-ci se font **uniquement sur ce site internet jusqu'au 11 mars 2020, puis seront également possibles en mairies annexes à partir de cette date.**

L'inscription scolaire est soumise pour chaque enfant à une pré-inscription en mairie qui se déroule en 2 temps :

- Une pré-inscription scolaire obligatoire en mairie.
- Elle donne lieu à l'édition d'un certificat de pré-inscription si le dossier est complet ;
- Une prise de rendez-vous auprès de la direction d'école de votre école de secteur qui finalisera l'inscription scolaire.

Afin de vous pré-inscrire en ligne il est indispensable de joindre les pièces justificatives numérisées.

Votre opération validée, vous recevrez sous les 7 jours ouvrables le certificat de pré-inscription scolaire indiquant l'école dans laquelle votre enfant sera scolarisé ainsi que les coordonnées de la direction d'école pour prise de rendez-vous.

LA DEROGATION

Informations pour une demande de dérogation :

Si vous souhaitez effectuer une demande de dérogation, il vous appartient, une fois la procédure de pré-inscription finalisée et validée sur votre école de secteur d'instruire une demande de dérogation de secteur scolaire.

La demande de dérogation demeure exceptionnelle et motivée.

Une seule demande par enfant sera acceptée.

L'imprimé est disponible dans les écoles ou à [Télécharger ici](#)

Pour information, une dérogation accordée pour l'école maternelle doit impérativement être renouvelée lors du passage à l'école élémentaire et fera l'objet d'un nouvel examen.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter Allô Mairie : 39 06 ou le Guichet Unique Nice Facile au 04.97.13.45.00

☐ J'ai pris connaissance que je ne pourrai valider ma pré-inscription sans les pièces nécessaires *

DOCUMENTS NUMERIQUES A FOURNIR DANS TOUS LES CAS

Avant de commencer votre inscription dématérialisée, vous devez vous munir des versions numériques des documents suivants :

- Document d'identité du responsable légal 1 (en Recto-Verso)
- Livret de famille page parent et enfant
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Sont acceptés :

Factures de moins de 3 mois (gaz, électricité, eau, charges, téléphone fixe (Box)), quittance de loyer (tamponnée et signée), bail, attestation d'assurance du domicile, partie de acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms, prise en charge CAF.

Justificatifs du Trésor Public : avis d'imposition ou/et taxe d'habitation de l'année en cours (sans visualisation des sommes)

- Carnet de vaccination (pages vaccins) ou certificat médical de non-contagion

• Si parents hébergés chez une tierce personne (originaux + 1 photocopie de chaque pièce suivante) :

- Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant : voir ci-dessus
- Justificatif de domicile de l'hébergé chez l'hébergeant : Relevé de compte bancaire (sans le détail de relevé), attestation sécurité sociale, attestation CAF, facture du téléphone portable.

- En cas de divorce ou séparation, fournir les pièces concernées du jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant.

EN CAS DE RADIATION

- Certificat de radiation obligatoire pour une inscription en cours d'année.

Abandonner

Suivant

La 1^{ère} étape vous informe de **l'école dont dépend votre enfant** en fonction de **votre secteur de domiciliation.**

Lors de la préinscription vous devez réaliser l'inscription scolaire sur votre école de secteur.

Ajout d'une pré-inscription scolaire

Etape 1 Saisie des informations	Etape 2 Fournitures des pièces	Etape 3 Autres renseignements et attestation sur l'honneur	Confirmation
Votre enfant est affecté dans le groupe scolaire du secteur de votre domiciliation.			
GUIDE DJE			
Né(e) le 06/07/2011	Année scolaire 2021	Niveau CM2	
Etablissements de votre périmètre			
JOUSE GARIBALDI - PORT ELEMENTAIRE			

Précédent

Abandonner

Suivant

Vous aurez ensuite à fournir les **pièces justificatives** nécessaires (étape 2).

Etape 1 Saisie des informations	Etape 2 Fournitures des pièces	Etape 3 Autres renseignements et attestation sur l'honneur	Confirmation									
<table border="1"><thead><tr><th>Document attendu <i>Obligatoire *</i></th><th>Pièce Pour chaque pièce demandée, il faut renseigner le document, soit en ajoutant le fichier correspondant, soit en le sélectionnant parmi ceux que vous auriez déjà fournis et qui apparaîtraient dans les listes.</th><th>Indications</th></tr></thead><tbody><tr><td>Document d'identité du représentant légal 1 de l'enfant *</td><td> Formats acceptés : GIF, PNG, JPG, JPEG, PDF - Taille maximale : 2 Mo Nouveau document... </td><td>Pièce d'identité, Passeport. La pièce d'identité doit « être en recto-verso »</td></tr><tr><td>Livret de famille ou acte de naissance *</td><td> Formats acceptés : GIF, PNG, JPG, JPEG, PDF - Taille maximale : 2 Mo Nouveau document... </td><td>Pages concernant les parents ainsi que celle de l'enfant concerné par la préinscription scolaire ; ou acte de naissance de l'enfant</td></tr></tbody></table>				Document attendu <i>Obligatoire *</i>	Pièce Pour chaque pièce demandée, il faut renseigner le document, soit en ajoutant le fichier correspondant, soit en le sélectionnant parmi ceux que vous auriez déjà fournis et qui apparaîtraient dans les listes.	Indications	Document d'identité du représentant légal 1 de l'enfant *	Formats acceptés : GIF, PNG, JPG, JPEG, PDF - Taille maximale : 2 Mo Nouveau document...	Pièce d'identité, Passeport. La pièce d'identité doit « être en recto-verso »	Livret de famille ou acte de naissance *	Formats acceptés : GIF, PNG, JPG, JPEG, PDF - Taille maximale : 2 Mo Nouveau document...	Pages concernant les parents ainsi que celle de l'enfant concerné par la préinscription scolaire ; ou acte de naissance de l'enfant
Document attendu <i>Obligatoire *</i>	Pièce Pour chaque pièce demandée, il faut renseigner le document, soit en ajoutant le fichier correspondant, soit en le sélectionnant parmi ceux que vous auriez déjà fournis et qui apparaîtraient dans les listes.	Indications										
Document d'identité du représentant légal 1 de l'enfant *	Formats acceptés : GIF, PNG, JPG, JPEG, PDF - Taille maximale : 2 Mo Nouveau document...	Pièce d'identité, Passeport. La pièce d'identité doit « être en recto-verso »										
Livret de famille ou acte de naissance *	Formats acceptés : GIF, PNG, JPG, JPEG, PDF - Taille maximale : 2 Mo Nouveau document...	Pages concernant les parents ainsi que celle de l'enfant concerné par la préinscription scolaire ; ou acte de naissance de l'enfant										
Précédent Abandonner		Suivant										

Une fois les documents joints dans les différents champs, cliquez sur **Suivant**.

A l'étape 3 vous devez **attester sur l'honneur** de l'exactitude des informations renseignées en cochant la case correspondante, et cliquer sur **Valider**.

Etape 1 Saisie des informations	Etape 2 Fournitures des pièces	Etape 3 Autres renseignements et attestation sur l'honneur	Confirmation
☐ J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus * Conformément à l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction susnommée. Conformément à l'article 441-6 du code pénal : « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »			
Précédent Abandonner		Valider	

Patiencez jusqu'à la fin du processus



Un message apparaît vous informant sur **de la prise en compte votre demande**.

Etape 1 Saisie des informations	Etape 2 Fournitures des pièces	Etape 3 Autres renseignements et attestation sur l'honneur	Confirmation
Nous avons envoyé un mail sur votre messagerie. Votre dossier est actuellement traité par nos services. Vous recevrez, par mail, sous 7 jours ouvrables, un certificat de pré-inscription qui vous permettra de finaliser l'inscription auprès du Directeur de votre école de secteur. Vous pourrez ensuite poursuivre votre démarche d'inscription aux activités périscolaires, par le menu Inscriptions périscolaires. La ville de Nice vous remercie de votre démarche de pré-inscription en ligne et de votre confiance.			

A ce stade la démarche de **préinscription en ligne** est terminée. Après un délai nécessaire au traitement de votre dossier, vous recevrez le **certificat de pré-inscription scolaire**.

Vous pourrez dès lors procéder à la préinscription à la **cantine et à la garderie/étude**.

Pour une aide à cette démarche, référez-vous à la **fiche pratique n°6**.